



INFO

vendredi, le 7 mai 2021

Swissport – Compte-rendu de l'AG

Le syndicat doit se renforcer

Les membres du SEV-GATA réunis le 26 avril 2021 ont pu exprimer leurs doutes et leurs attentes. Une reprise du trafic aérien permettra d'exiger l'ouverture de négociations avec la direction de Swissport. Dans cette attente, il faut que le syndicat se renforce et que les collègues non-syndiqués rejoignent ses rangs. Le nombre, c'est notre force !

L'Assemblée générale du SEV-GATA pour le personnel de Swissport s'est tenue le 26 avril 2021. Plusieurs éléments y ont été abordés, dont voici un résumé.

Point de situation

Depuis le refus par le personnel de Swissport des CCT de crise, il y a eu à nouveau une conciliation devant la CRCT au sujet des horaires des auxiliaires, incompatibles avec un deuxième emploi. La direction n'est pas entrée en matière sur les demandes des syndicats liées à la garantie des heures et à la réduction des disponibilités. Mais elle a souhaité remettre le sujet des CCT de crise sur la table. Malheureusement, par rapport à sa précédente proposition, il n'y avait aucune amélioration. Le SEV a tenu une position ferme : il n'y aurait pas d'acceptation de CCT de crise si la direction ne met pas d'argent sur la table. Au final, Swissport a retiré sa proposition.

La conciliation a échoué le 13 avril et la CRCT a alors émis une recommandation : les parties devraient rester en contact ; les parties devraient intervenir conjointement auprès de DNata afin de négocier une CCT inter-entreprise ; les autorités cantonales et la direction de l'aéroport devraient faciliter cette négociation. Cette recommandation s'inscrit dans une perspective de reprise et donc dans un délai plus ou moins long.

Le SEV constate que la voie politique est pour l'instant dans l'impasse. Le Conseil d'Etat et le parlement ne peuvent pas décider que des conditions de travail ne s'appliquent pas. Ils sont là pour faire des projets de loi. Or, un projet de loi peut prendre des années avant d'aboutir. Le SEV ne veut donc pas donner de faux espoirs à ses membres au sujet de la voie politique. Il continuera cependant à suivre et à prendre des initiatives.

Renégociations et mesures de lutte

Personne ne peut dire quand la reprise aura enfin lieu. La vaccination progresse, certains pays s'ouvrent à nouveau mais d'autres, comme l'Inde, sont dans une situation gravissime. En attendant cette reprise, le SEV préconise de se renforcer et d'inciter les collègues à se syndiquer. C'est un élément essentiel du partenariat social et du rapport de force en vue d'une future négociation. Si la direction

Patricia Alcaraz
secrétaire syndicale
Direct +41 21 321 42 56
Mobile +41 79 501 54 24
patricia.alcaraz@sev-online.ch

Secrétariat régional Lausanne Téléphone +41 21 321 42 52
Avenue d'Ouchy 9 sev-lausanne@sev-online.ch
1006 Lausanne www.sev-online.ch



INFO

vendredi, le 7 mai 2021

de Swissport accepte, des négociations pour améliorer les conditions de travail seront menées. Si la direction refuse, une mobilisation et des mesures de lutte pourront être mises sur pied. Mais il faut absolument être plus nombreux.

Renforcer notre représentativité et remonter les problèmes.

Le SEV appelle aussi ses membres à rejoindre sa délégation afin d'être le plus représentatif possible. Il demande aussi que les problèmes, même s'ils paraissent insignifiants ou individuels, soient remontés. Ainsi, le SEV peut agir sur des éléments concrets. Ce fut le cas pour la planification des vacances par exemple.

Ce fut également le cas pour la question des RHT. Une des déléguées du SEV a sollicité à maintes reprises les services de l'Etat pour savoir comment serait calculée l'indemnité dans le cas où un salaire était amené à être réduit alors même que l'entreprise est au bénéfice de la RHT? La Task Force RHT a transmis sa question le 11 mars à la caisse cantonale genevoise de chômage. Relancée le 24 mars, la caisse de chômage n'a pas donné suite. Notre déléguée a alors contacté à trois reprises le Secrétariat d'Etat à l'économie, sans succès. L'Office cantonal de l'emploi a également été questionné. A ce jour, son service juridique planche toujours sur la question... Le SEV va donc contacter les RH de Swissport pour leur demander comment ils vont calculer l'indemnité à partir de l'entrée en vigueur des nouvelles conditions de travail. Nous vous tiendrons bien évidemment au courant.

Plan social

La direction a proposé à la commission du personnel d'adopter le plan social permanent en vigueur à Zurich et Bâle. Mais elle refuse toujours que les syndicats soient à la table des négociations. Le SEV s'est mis à disposition de la commission du personnel pour l'épauler dans cet exercice difficile. L'autre possibilité serait de ne pas signer ce plan social permanent et d'attendre qu'il y ait des licenciements. A partir de 30 licenciements, la direction de Swissport serait obligée de négocier un plan social. Là aussi le rapport de force serait essentiel pour obtenir notamment des indemnités car la loi ne fixe pas de minimas.

En conclusion, le SEV appelle ses membres à se renforcer, à convaincre leurs collègues de l'importance d'être syndiqués, à se préparer à une mobilisation pour la reprise du trafic et à lui remonter tous les problèmes auxquels ils font face. Il continuera à se montrer transparent et combatif !

Deviens, toi aussi membre du SEV maintenant et nous défendrons tes intérêts !

sev-online.ch/adherer

Patricia Alcaraz
secrétaire syndicale
Direct +41 21 321 42 56
Mobile +41 79 501 54 24
patricia.alcaraz@sev-online.ch

Secrétariat régional Lausanne
Avenue d'Ouchy 9
1006 Lausanne

Téléphone +41 21 321 42 52
sev-lausanne@sev-online.ch
www.sev-online.ch